

verneur de la Banque du Canada, en exposant les normes qu'il tentait d'appliquer pour le bien-être économique et financier du pays.

Elles sont:

• (8.40 p.m.)

...une croissance économique soutenue à un haut niveau d'emploi et d'efficacité, des prix stables à l'intérieur du pays et le maintien d'une position financière solide sur le plan international, un partage équitable des avantages et des fardeaux économiques et la préservation d'un haut degré de liberté économique.

Tels étaient les grands objectifs du gouverneur de la Banque du Canada dans la mise en œuvre de la politique monétaire. Si cette déclaration de portée générale n'a pas l'heur de satisfaire la curiosité du député, je lui signalerai le rapport annuel de 1966 que m'a adressé le gouverneur et qui a été déposé ici. Il y verra un exposé de plusieurs pages, à partir de la page 4, où le gouverneur décrit en détail les considérations dont il s'inspirait pour déterminer le volume des réserves en espèces de la banque et où il expliquait comment il s'y prenait sur le marché pour influencer sur le volume d'argent. Le député constatera qu'il s'agit là, je le répète, d'user de son jugement.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, si j'ai bien compris, l'honorable ministre a cité une réponse, plutôt un mémoire soumis par le gouverneur de la Banque du Canada, M. Rasminsky, et dans cette réponse, en tant que je me souviens, bien que je n'aie peut-être pas tout saisi les critères de M. Rasminsky, l'honorable ministre me dit que la Banque du Canada met en circulation le numéraire nécessaire pour augmenter la masse monétaire d'une façon suffisante pour soutenir une croissance économique au Canada et pour assurer un emploi satisfaisant. Est-ce que c'est à peu près là les deux critères qu'a mentionnés l'honorable ministre?

L'hon. M. Tremblay: Stabilité des prix et stabilité des changes.

M. Grégoire: Alors, il y aurait quatre critères sur lesquels le gouverneur de la Banque du Canada se baserait pour augmenter la masse monétaire, la diminuer ou la maintenir à un niveau quelconque, à un niveau x, et ces quatre critères seraient: soutenir une croissance économique, maintenir l'emploi à un niveau raisonnable, maintenir la stabilité des prix et la stabilité des changes.

Eh bien, si l'on regarde cela, on s'aperçoit que le gouverneur de la Banque du Canada a fait faillite et «patate» sur toute la ligne.

D'abord, il est loin d'avoir maintenu la stabilité des prix! On vit dans une période inflationnaire, comme on n'en a jamais connue, monsieur le président, et on ne peut pas nier cela. Le gouverneur de la Banque du Canada dit: Je maintiens la masse monétaire à un niveau tel qu'il y aura stabilité des prix. Et de tous les coins du Canada on se plaint qu'il y a de l'inflation, et le gouverneur de la Banque du Canada, encore aujourd'hui même, dans le journal, se plaint qu'il y a inflation, qu'il n'y a pas de stabilité des prix. Eh bien, si je pars de ce critère-là, le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances ont fait «patate».

On dit: Pour maintenir un niveau d'emploi raisonnable. Qu'est-ce qu'un niveau d'emploi raisonnable? Il y a 114,000 chômeurs, seulement dans le Québec. Niveau d'emploi raisonnable! Encore une fois, le gouverneur de la Banque du Canada a fait «patate» royalement avec ses critères.

Le ministre nous dit: On met juste assez d'argent pour maintenir un emploi raisonnable. Juste assez, hein? 114,000 chômeurs dans le Québec! Satisfait le ministre? Je crois qu'il est parti, ça commençait à être gênant de s'apercevoir que toute leur politique est en train d'être un fiasco monumental. Et il est dérouteré, notre ministre, puisqu'il est sorti quand il a entendu: Maintenir une croissance économique. Eh bien, dans son article, aujourd'hui, le gouverneur dit qu'il faut surveiller la croissance économique; il ne cherche plus à la maintenir.

Et je citais, hier, une réponse donnée par le ministre des Finances, si je puis retrouver sa déclaration, à la page 3000, fascicule 43 des Procès-verbaux et témoignages du comité permanent des finances, commerce et questions économiques. Il disait ceci:

M. Sharp: A la pression sur nos ressources que cause la demande qu'on en fait.

Je lui demandais:

M. Grégoire: A quoi attribuez-vous votre satisfaction?

De voir qu'il y a suffisamment d'argent maintenant.

Est-ce à la production actuelle au Canada, aux marchandises produites à l'heure actuelle au Canada?

Et le ministre me répond:

M. Sharp: A la pression sur nos ressources que cause la demande qu'on en fait. En d'autres termes, j'ai cru que l'économie, pour la stabilité, avait besoin de quelque restriction,...

Donc, le ministre, lui, prône et prêche la restriction. J'ai ici l'article en question. Il est reproduit dans *La Presse* également. C'est la